

Procédure Joker – 2022-23

Date limite de complétude du formulaire le 12/09/2021 à 12 h

Article 1 – Définition

En intégrant l'École normale supérieure Paris-Saclay, les normaliens élèves admis au premier concours ont la possibilité de choisir leur intégration dans un département d'enseignement. Lorsque la demande d'intégration au département n'est pas en lien direct avec le concours préparé pour être admis à l'ENS Paris-Saclay (cf. tableau ci-dessous), les normaliens élèves doivent préparer un dossier Joker.

Préalablement à la constitution de ce dossier, le normalien élève doit prendre attache avec le vice-président du concours d'origine et le directeur du département d'intégration souhaité avant **le vendredi 9 Septembre 2022 18h**, pour s'entretenir avec chacun d'entre eux sur la faisabilité du projet d'intégration (cf. annexe 1).

Tableau des possibilités d'intégrations directes automatiques

	Mathématiques	Informatique	Physique	Chimie	Biologie	Langues	Sciences Humaines et Sociales	Design	Génie mécanique	Génie Civil et environnement	Nikola Tesla
MP, MPI											
Infor											
PC											
BCPST											
TB											
BEL											
BL											
Eco - gestion											
Design											
PSI											
PT											
TSI											
Post BTS-DUT											

Article 2 : Procédure et calendrier

Le-la normalien.ne élève doit assister aux amphis de choix le **lundi 12 septembre matin**.

Le-la normalien.ne élève doit compléter [le formulaire Joker](#) et joindre les pièces justificatives (bulletins de notes de la dernière année de classe préparatoire, relevé de notes au concours d'entrée à l'ENS, lettre de recommandation et tout autre document jugé utile de porter à la connaissance du jury) doit être transmis avant le **12 septembre 2022 à 12 h**. Aucune relance ne sera faite et passé ce délai de rigueur, tout dossier « JOKER » incomplet et tout nouveau dossier « JOKER » seront refusés.

Lorsqu'un dossier Joker est constitué, le normalien ne doit pas finaliser son dossier d'inscription administrative avant d'avoir reçu la décision du jury.

Article 3 : Modalités d'évaluation et avis rendu par le jury Joker

Le jury Joker est composé de la vice-présidence formation, la vice-présidence déléguée aux études et à la vie étudiante, des vice-présidences des concours et des directions de département ou de département d'enseignement et de recherche (DER) concernées. Il se réunit pour apprécier la cohérence du projet d'études du normalien et sa capacité à réussir son intégration dans le département demandé. Le jury Joker peut rendre différents avis consultatifs, notamment favorable, favorable avec réserve, ou défavorable.

Article 4 : Décision prise par la Présidence

Selon l'avis rendu par le jury Joker, la Présidence de l'ENS Paris-Saclay propose une ou plusieurs options au normalien, notamment :

1. Soit l'intégration directe dans le département demandé : cette option permet au normalien de conserver son traitement de fonctionnaire stagiaire, mais en cas d'échec, il sera placé en congés sans traitement pour insuffisance de résultat et n'aura plus le droit à un nouvel échec ;
2. Soit l'année Joker au sein du département demandé : cette option permet au normalien de débiter sa scolarité dans le département souhaité sans traitement, avec une possibilité de retour dans un département en lien avec son concours d'entrée en cas d'échec ;
3. Soit renoncer au projet d'intégration dans le département souhaité et intégrer dès à présent un département en lien avec le concours d'entrée.

Annexe 1 : Contacts référents

Les vice-présidents et vice-présidentes des concours

Concours Biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST) et technologie et biologie (TB) : Pascale RIALLAND-LEFEVRE (pascale.rialland@ens-paris-saclay.fr)

Concours Mathématiques-Physique (MP) : Alain TROUVE (alain.trouve@ens-paris-saclay.fr)

Concours Mathématiques-Physique Informatique (MPI) : Mihaela SIGHIREANU (mihaela.sighireanu@ens-paris-saclay.fr)

Concours Physique - Sciences de l'ingénieur (PSI) : Bernard JOURNET (bernard.journet@ens-paris-saclay.fr)

Concours Physique-Chimie (PC) : Arnaud LE DIFFON arnaud.le_diffon@ens-paris-saclay.fr

Concours Physique-Technologique (PT) : Pierre-Alain BOUCARD (pierre-alain.boucard@ens-paris-saclay.fr)

Concours Technologie Sciences Industrielles (TSI) : Thomas RODET (thomas.rodet@ens-paris-saclay.fr)

Concours Filière post DUT-BTS : Bruno SOULIER (bruno.soulier@ens-paris-saclay.fr)

Concours Sciences sociales (BL) : Caroline VINCENSINI (caroline.vincensini@ens-paris-saclay.fr)

Concours Economie-Gestion Option I et Option II, III, IV : Jean-Christophe TAVANTI (jean-christophe.tavanti@ens-paris-saclay.fr)

Concours Langues étrangères anglais (BEL) : Hélène WINDISH (helene.windish@ens-paris-saclay.fr)

Concours Design : Claire BRUNET (claire.brunet@ens-paris-saclay.fr)

Les directeurs et directrices ou adjoints de département et de départements d'enseignement recherche :

Département d'Enseignement et de Recherche de Biologie : Gérald PEYROCHE (gerald.peyroche@ens-paris-saclay.fr)

Département d'Enseignement et de Recherche de Chimie : Fabien MIOMANDRE (fabien.miomandre@ens-paris-saclay.fr)

Département Design : James AUGER (james.auger@ens-paris-saclay.fr)

Département d'Enseignement et de Recherche de Sciences Humaines et Sociales : Frédéric LEBARON (frederic.lebaron@ens-paris-saclay.fr)

Département Informatique : Mihaela SIGHIREANU (mihaela.sighireanu@lsv.fr)

Département Langues : Hélène Windish (helene.windish@ens-paris-saclay.fr)

Département d'Enseignement et de Recherche Mathématiques : Nicolas VAYATIS (nicolas.vayatis@ens-paris-saclay.fr). Laure Quivy (Laure.Quivy@ens-paris-saclay.fr).

Département d'Enseignement et de Recherche Physique : Jean-Sébastien LAURET (lauret@ens-paris-saclay.fr)

Formation Saphire* : Pierre MELLA (pierre.mella@ens-paris-saclay.fr)

*formation commune aux départements de sciences pour l'ingénieur (Génie civil et environnement, Génie mécanique, Électronique, Électrotechnique et Automatique).